

212C0341
FR0010304329-OP043-A08

29 février 2012

Résultat définitif après réouverture de l'offre publique d'achat visant les titres de la société.

FONCIERE PARIS FRANCE
(Euronext Paris)

- 1 - Nyse Euronext Paris a fait connaître à l'Autorité des marchés financiers qu'à la date du 27 février 2012, date ultime fixée pour le dépôt par les intermédiaires financiers des ordres d'apport présentés dans le cadre de la réouverture de l'offre publique d'achat initiée par la société PHRV¹ visant les actions et les titres donnant accès au capital de FONCIERE PARIS FRANCE, ouverte du 9 au 22 février 2012, elle a reçu en dépôt les titres suivants :

Code ISIN	Libellé	Prix unitaire offert (€)	Nombre de titres apportés
FR0010304329	Actions	110,00	190 805
FR0010245480	BSA 2005	24,00	116 390
FR0010980045	BSA 2010	1,10	125 592
FR0010981555	OSRA 2010	114,00	190 908

A l'issue de l'offre, la société PHRV détient par conséquent :

- individuellement 897 180 actions FONCIERE PARIS FRANCE représentant autant de droits de vote, soit 44,45% du capital et des droits de vote de la société, et, de concert avec la société Cofitem-Cofimur, 1 219 450 actions FONCIERE PARIS FRANCE représentant autant de droits de vote, soit 60,41% du capital et des droits de vote de cette société², selon la répartition suivante :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
PHRV	897 180	44,45
Cofitem-Cofimur	322 270	15,97
Total concert	1 219 450	60,41

- de concert avec la société Cofitem-Cofimur, 298 000 bons de souscription d'actions émis en 2005 (BSA 2005), soit 74,50% des 400 000 BSA 2005 en circulation, 1 266 695 bons de souscription d'actions émis en 2010 (BSA 2010), soit 74,45% des 1 701 468 BSA 2010 en circulation, 140 037 obligations subordonnées remboursables en actions émises en 2006 (OSRA 2006), soit 74,50% des OSRA 2006 en circulation, et

¹ Détenue par le groupe Allianz (31,4%), le groupe Covéa (31,4%) et la société Cofitem-Cofimur (31,1%).

² Sur la base d'un capital composé de 2 018 591 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

531 335 obligations subordonnées remboursables en actions émises en 2010 (OSRA 2010), soit 58,45% des 909 088 OSRA 2010 en circulation, selon la répartition suivante :

	BSA 2005		BSA 2010		OSRA 2006		OSRA 2010	
	nombre	%	nombre	%	nombre	%	nombre	%
PHRV	298 000	74,50%	1 051 925	61,82%	140 037	74,50%	440 426	48,45%
Cofitem-Cofimur	-	0,00%	214 770	12,62%	-	0,00%	90 909	10,00%
Total concert	298 000	74,50%	1 266 695	74,45%	140 037	74,50%	531 335	58,45%

2 - Le règlement-livraison de l'offre interviendra selon le calendrier communiqué par Nyse Euronext Paris.
